La charte du Repair Café

Les réparations et activités dans un Repair Café sont effectuées **gratuitement** par des réparateurs et réparatrices bénévoles.

Le Repair Café est un **atelier de co-réparation** : les participants effectuent autant que possible eux-mêmes les réparations, si nécessaire avec l'aide des réparateurs et réparatrices présent.es. La **présence du propriétaire** de l'objet est requise tout au long de la réparation.

Ni les organisateurs d'un atelier dans un Repair Café, ni les réparateurs et réparatrices **ne peuvent être tenu.es responsables** des dommages éventuels aux objets présentés pour être réparés, ou tout autre dommage découlant des activités d'un Repair Café.

Une **participation libre et consciente** aux frais d'organisation et de réparation, à votre discrétion, sera particulièrement appréciée.

Les réparateurs et réparatrices ne donnent **aucune garantie sur les réparations effectuées** avec leur aide et ne sont pas responsables d'un éventuel dysfonctionnement des objets réparés dans un Repair Café.

Les réparateurs et réparatrices se réservent le **droit de refuser de réparer** certains objets.

Les réparateurs et réparatrices n'ont **pas l'obligation de remonter** les appareils démontés qui ne peuvent être réparés.

Les participant.es à un atelier dans un Repair Café sont responsables du devenir des objets irréparables : ils méritent d'être **recyclés** et déposés en déchetterie.

Pour éviter aux participant.es une attente trop longue, un **seul objet par personne** sera examiné en cas d'affluence.